

Guide pour les
professionnels



L'ALCOOL **ICI ON EN PARLE**

Plus d'information
www.avecسانte.fr

DECEMBRE 2023

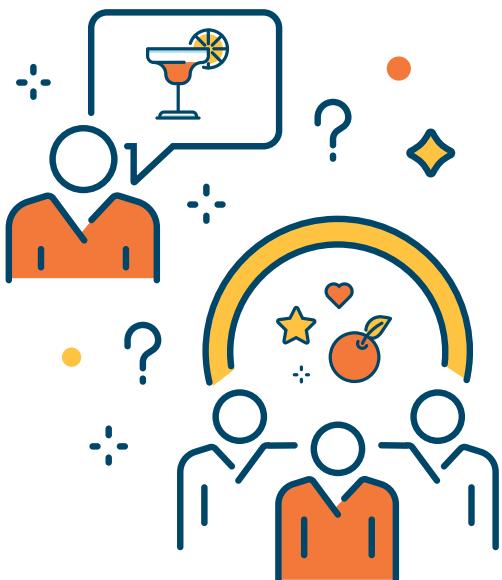


« L'alcool, ici on en parle » est un projet de prévention national sur l'usage nocif de l'alcool.

Il a pour vocation à vous aiguiller, en tant qu'équipe pluriprofessionnelle en MSP, dans la mise en place d'une démarche de repérage précoce et interventions brèves (RPIB) auprès de patients ayant une consommation nocive d'alcool, sans dépendance.

« Pour que chaque professionnel de santé, sans être un spécialiste, se sente plus légitime, puisse mieux repérer et proposer une intervention utile »

Pôle de santé multisite libéral du pays de Tarascon-Mercus-Arignac



Objectifs du projet

Le projet vise à développer une démarche de **réduction des risques liés à la consommation d'alcool**. Il encourage les équipes de soins coordonnés à aborder régulièrement la consommation d'alcool afin d'inciter les patients à changer leurs représentations et leurs comportements.

Étape n° 0

Se lancer dans le projet avec mon équipe

PRINCIPE

Votre équipe veut mettre en place un projet de prévention des risques liés à l'alcool ? Ce projet national vous permet d'être accompagné par AVECsanité dans la mise en place d'un protocole RPIB, approche reconnue comme efficace pour permettre, en un temps limité, d'encourager les patients à modifier leurs comportements en matière de santé.

QUI ?

Toute ou partie de l'équipe d'une MSP qui souhaite se lancer dans un projet de prévention « alcool ».



Contact:prevention@avecante.fr

Étape n°

1

Se former au RPIB*

*Le Repérage Précoce et l'Intervention Brève

COMMENT ?

Formez-vous gratuitement au RPIB via l'e-learning proposé par Grand Est Addictions. Le parcours est composé de 4 modules d'environ 10 minutes.

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances, consultez les organismes de formation de votre région qui peuvent dispenser des formations gratuites ou payantes sur place. Votre fédération régionale peut vous aider dans cette démarche.



E-LEARNING RPIB



Rendez-vous sur le site Grand
Est Addictions / e-learning

QU'EST-CE QUE LE RPIB ?

1 PROPOSER

un échange à partir d'une Auto - évaluation de la consommation / Test FACE validé

2 RESTITUER

et commenter les résultats du test / Solliciter les réactions de l'usager

3 INFORMER
sur les risques concernant la consommation de substance

4 EVALUER
le degré de motivation au changement

5 ECHANGER
sur l'intérêt de la réduction ou de l'arrêt de la consommation

6 PROPOSER
des méthodes de réduction ou d'arrêt de la consommation

7 CO-DEFINIR
et proposer des objectifs

8 CONCLURE
et proposer de réévaluer au cours d'un autre entretien

9 REMETTRE
une documentation si besoin

Le protocole



REPÉRAGE ET INCLUSION

- Auprès de chaque patient dans sa propre patientèle (tranche d'âge : 18-80 ans)
- Dans le cadre des soins habituels, c'est-à-dire une consultation non dédiée à une conduite addictive.

REPÉRAGE

Consommez-vous de l'alcool, même occasionnellement ?

OUİ

NON

Évaluer la consommation d'alcool avec le questionnaire FACE
(5 questions)

score < 5 (♂)

score < 4 (♀)

RISQUE FAIBLE

score 5-8 (♂)

score 4-8 (♀)

MÉSUSAGE

score > 8

DÉPENDANCE

Renforcer les
conduites favorables
à la santé

Restituer les
résultats et informer
des risques

Proposer ou orienter
vers une consultation
d'addictologie

INCLUSION

Informer du projet et proposer d'y participer

OUI

Remettre le livret d'information

NON

Rappeler la possibilité
d'en rediscuter. Proposer
de la documentation



Intervention initiale – T0, en face à face

Proposer de fixer un objectif de changement.

Conseiller sur les limites à ne pas dépasser, proposer des aides et méthodes.
Encourager les tentatives de réduction et confirmer les bénéfices associés.



Interventions intermédiaires (facultatives) –
opportunistes, selon les attentes du patient

Échanger sur l'atteinte de l'objectif fixé, valoriser les efforts.
Le cas échéant, rassurer et identifier les obstacles rencontrés.



Intervention finale – T+6 mois, programmée,
consultation par téléphone ou en face à face

Échanger sur l'atteinte de l'objectif fixé, valoriser les efforts.
Remplir le questionnaire FACE.

Étape n°

2

Repérer les patients et les patientes



PRINCIPE

Pour pouvoir participer, les patients doivent :

- Avoir entre 18 et 80 ans
- Avoir une consommation nocive d'alcool (score FACE 5-8 chez les hommes, 4-8 chez les femmes)
- Ne pas être dépendant, ni avoir une autre conduite addictive connue ou déjà prise en charge

QUI ?

Les professionnels de l'équipe formés au RPIB.

QUAND ?

Lors des consultations de suivi, de la délivrance de médicaments en pharmacie, des visites à domicile, des bilans de santé réguliers, de la consultation initiale, des séances de rééducation, des bilans de nutrition, des séances psychologiques...

COMMENT ?

En consultation, le professionnel aborde la question de la consommation de l'alcool et réalise le questionnaire FACE avec le patient.

Cette première étape constitue déjà une intervention très brève.

En fonction de votre organisation interne, vous pouvez choisir les plages horaires pendant lesquelles le repérage sera effectué. Nous vous conseillons tout de même de varier ces plages horaires (jours de la semaine et moments dans la journée) afin de diversifier la patientèle touchée.

Étape n° 3

Suivi du patient



PRINCIPE

Le patient est suivi selon un calendrier indicatif défini par le protocole.

QUI ?

Un ou plusieurs membres de l'équipe peuvent effectuer le suivi d'un même patient.

QUAND ?

Le suivi comprend au minimum une intervention initiale et une intervention finale à 6-7 mois. Des interventions intermédiaires peuvent être réalisées selon les opportunités ou selon les attentes du patient ou du professionnel au regard du projet initial défini ensemble.



Ressources

VOTRE FÉDÉRATION
RÉGIONALE

INTERVENIR
ADDICTIONS

intervenir-addictions.fr

ALCOOL
INFO
SERVICE

alcool-info-service.fr

ASSOCIATION
ADDICTIONS
FRANCE

addictions-france.org

AVECSANTÉ

avecstante.fr



Malgré toutes les précautions prises dans la relecture de ce guide, il subsiste certainement des points d'amélioration. N'hésitez pas à nous en faire part pour les prochaines éditions : prevention@avecstante

Notes





Avenir des Équipes Coordonnées (AVECsanté)

AVECsanté est une association loi de 1901 créée en 2008 par et pour les professionnels de santé libéraux pour construire l'avenir des équipes coordonnées.

Son objectif principal est de promouvoir l'exercice coordonné en maisons de santé pluriprofessionnelles dans une démarche d'amélioration continue de l'accès aux soins de proximité et de la qualité des soins.

Elle rassemble les 15 fédérations régionales d'équipes de soins primaires et les représente au niveau national. Vous pouvez trouver leurs coordonnées sur le site www.avecسانte.fr



AVECsanté
AVENIR DES ÉQUIPES COORDONNÉES

@AVECsanté 2023 – Tous droits réservés
51 Rue Saint-Georges, 75009 PARIS

Avec la participation de :

ESSORT
Équipes de Soins et d'Organisation Territoriale

FEMAGE

fécop

Avec le soutien de l'Institut national du cancer